Image not found or type unknown

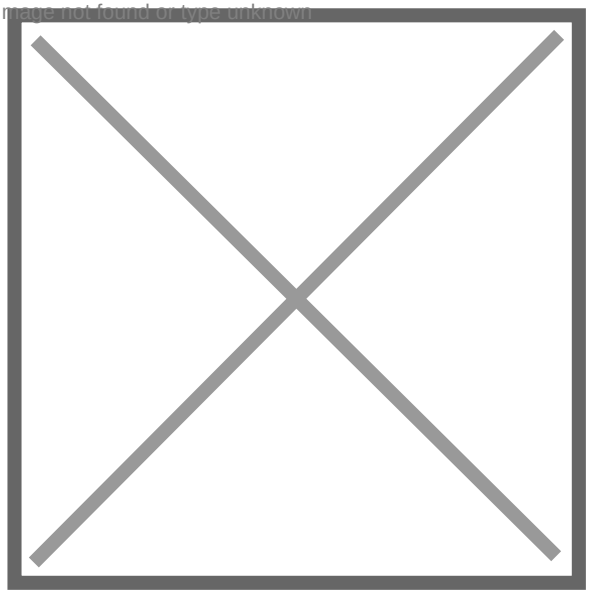

Probleme avec volets roulants electriques

Par **dufourd**, le **16/06/2008** à **10:54**

Bonjour,

Nous avons fait construire en 2004 et avos un probleme depuis le début avec nos volets roulants
le menuisier qui a posé nos volets roulants étaient conscients à la pose que nous aurions un probleme- il ne trouvait pas le fonctionnement "normal"(nous l'avons appris depuis, car il ne nous en avait pas fait part en 2004)
courant 2005, les stores fonctionnaient tres mal (se ferment mal, ou pas du tout)
le menuisier est donc intervenu pres de son fournisseur, pour changer moteur + stores- or le fournisseurs n'a jamais voulu changer les moteurs
ils ont changé les stores en 2005
qques mois apres le probleme persiste- nous avons appelé plusieurs fois le menuisier en laissant des messages- il nous rappele jamais
le 24 janvier 2008, nous avons envoyé un recommandé au menuisier pour tenter de regler ce probleme - et il s'est enfin decidé a bougé en déposant un dossier aupres de son assureur- l'expert est donc venu le jeudi 29 mai - son analyse était de dire que celà venait bien des moteurs - ils devaient donc voir pour faire fonctionner l'assurance- depuis nous n'avons pas de nouveau- et l'expert nous a juste souligné que la garantie des 2 ans étaient passé- or nous avons tjrs fait les démarches necessaires aupres de l'artisan (par telephone et LR en janv 2008)QUELS SONT NOS DROITS, SI L ASSURANCE NE VEUT PAS NOUS INDEMNISE? PAR RAPPORT A LA GARANTIE? COMMENT POUVONS NOUS FAIRE POUR ACCELER LES CHOSES?

dans l'attente de vous lire
cdt,

Mme dufourd

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés